

Commission Interméditerranéenne Groupe de Travail Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique (EREE)

Plan d'Action pour 2013-2014

(mis à jour le 24 mars 2014)

I - INTRODUCTION - CONTEXTE

Le défi énergétique du XXI^e siècle et la nouvelle révolution énergétique

L'économie mondialisée est dépendante des énergies fossiles non-renouvelables (pétrole, charbon) qui représentent un usage important en Europe, alors que l'énergie nucléaire présente elle des risques pour l'environnement et la santé humaine. Il existe pourtant un énorme potentiel d'économie d'énergie atteignable à travers l'application de mesures d'efficacité énergétique, en particulier dans les constructions.

La promotion des sources d'énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique fait partie des priorités de l'Union Européenne et s'intègre dans la lutte contre le réchauffement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Développer des mesures pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique répond à l'éventualité de l'épuisement des énergies fossiles disponibles suite à l'exceptionnelle croissance de l'économie mondiale.

La Gouvernance et le rôle des autorités régionales au cœur du défi énergétique

La transition d'une économie mondialisée basée sur les énergies fossiles à une économie basée sur les énergies renouvelables implique de profondes modifications au sein des politiques publiques.

La révolution énergétique requiert des changements culturels et organisationnels dans nos sociétés ainsi qu'une coordination entre les acteurs publics et privés aux niveaux européen, national, régional et local. Il est possible de développer des systèmes d'énergies renouvelables dans un cadre européen conventionnel (approche descendante ou *top-down*), tout en les développant parallèlement au niveau territorial dans une logique ascendante (*bottom-up*) en fonction des besoins d'un territoire et de sa population.

Cette approche requiert une injection massive de fonds publics à un niveau encore jamais atteint dans l'histoire de la technologie et de l'énergie. En outre aujourd'hui, le niveau de maturité commerciale et technique atteint par les principaux secteurs d'énergies renouvelables ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et des transports dépendent de l'argent public et se retrouvent en compétition avec les ressources énergétiques « traditionnelles ».

A travers l'Union Européenne, les politiques nationales publiques sont déployées en fonction de la trame établie par les différentes Directives. Néanmoins, bien qu'il y ait un niveau de régionalisation très hétérogène d'un état membre à un autre, les autorités régionales jouent un rôle prépondérant dans la « transposition territoriale » des politiques européennes et nationales, notamment pour celles portant sur l'énergie.

Au niveau de l'UE, les recommandations stratégiques adoptées dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique visent à :

- Diversifier les sources d'énergie et à encourager l'usage de sources d'énergies renouvelables (SER)
- Contribuer à la croissance durable (stratégies de Lisbonne, Göteborg, et Europe 2020)

- Développer une industrie de ressources énergétiques de pointe
- Faciliter la réalisation des objectifs de l'UE établis dans la feuille de route visant à se diriger vers une économie de basse consommation en carbone d'ici 2050
- Faciliter la réalisation des objectifs de l'UE établis dans la Communication de l'UE « L'innovation au service d'une croissance durable: une bioéconomie pour l'Europe » (COM(2012) 60 final) et dans la Communication de la Commission Européenne « Une industrie européenne plus forte au service de la croissance et de la relance économique » (COM(2012) 582 final)
- Faciliter la réalisation des objectifs de l'UE établis dans les Directives Européennes relatives à l'Efficacité Énergétique, en particulier la dernière (EED/27/2012)

De plus, le 25 octobre 2012, l'UE a adopté la Directive 2012/27/UE sur l'efficacité énergétique.

En ce qui concerne la Stratégie sur le Changement Climatique, il est important de considérer :

1. La Directive « Objectif d'une consommation énergétique quasi nulle pour les bâtiments d'ici 2010 »
2. Le livre vert adopté par la Commission en mars 2013. Au vu des avis exprimés par les Etats Membres, les Institutions Européennes et les différentes parties, la Commission a l'intention de traiter le sujet du cadre 2030 d'ici la fin 2013.
3. Que la Commission Européenne réfléchit aux moyens les plus rentables pour rendre l'économie européenne respectueuse du climat et moins gourmande en énergie. D'ici 2050, l'UE devrait réduire la majorité de ses émissions de gaz à effet de serre.

Dans ce cadre, il est important de souligner que les stratégies énergétiques restent largement conduites par les autorités nationales. Par conséquent, en dépit de la décentralisation accrue des pouvoirs gouvernementaux et du renforcement du pouvoir des régions en matière de politique énergétique, les gouvernements nationaux détiennent encore bien trop souvent les compétences en la matière.

Cependant, le fort impact territorial des secteurs énergétiques résulte souvent d'un poids politique conséquent de la part des autorités locales et régionales. Les municipalités, en particulier, tiennent un rôle important et souvent ignoré en ce qui concerne la gouvernance relative au développement des énergies renouvelables. En effet, elles sont souvent les promotrices de projets industriels de grande installation et jouent un rôle spécifique au niveau des procédures d'autorisation. Les régions, quant à elles, jouent un rôle de plus en plus important dans la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Il existe néanmoins un manque de cohérence et de coordination entre les politiques régionales.

A celles-ci s'ajoutent différents opérateurs publics comme privés qui peuvent être représentés par des groupes industriels importants ou par une multitude d'autres acteurs plus mineurs. La société civile et la communauté des résidents tiennent un rôle accru dans la définition de la politique publique pour l'énergie renouvelable et pour les décisions relatives à la mise en place de nouvelles unités de production.

Les politiques publiques représentent seulement un maillon de la chaîne menant à la production d'énergies renouvelables. A l'opposé se trouve une multiplicité d'entreprises privées qui sont spécialisées dans la production, l'installation, et l'exploitation de structures pour les énergies renouvelables. Au sein de cette « sphère privée », des différences non négligeables s'observent entre les secteurs générateurs d'électricité, lesquels sont hautement mondialisés et concentrés, et les secteurs de production de chaleur, la plupart du temps beaucoup plus fragmentés et décentralisés. On observe donc une multitude d'acteurs au sein du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dont les actions mériteraient d'être mieux coordonnées afin d'observer un impact plus important dans la lutte contre le changement climatique.

L'activité du Groupe

Le Groupe a été constitué en 2009 par les Régions CIM (et était à l'origine plus axé sur la promotion des énergies renouvelables). Le but était de créer les conditions propices à une bonne gouvernance dans les politiques régionales méditerranéennes, en mettant l'accent sur deux axes :

1. Analyser les stratégies régionales pour les énergies renouvelables afin de partager les connaissances de chaque région en matière d'énergies renouvelables ; Identifier les domaines dans lesquels une

convergence des politiques sur les énergies renouvelables est envisageable ; Créer une base de données commune afin d'harmoniser les politiques développées par les Régions pour promouvoir les énergies renouvelables.

2. Fournir un contenu opérationnel pour le Groupe de Travail en développant des actions concrètes dans le but de : promouvoir les énergies renouvelables au sein des Régions ; développer une plate-forme pan-méditerranéenne sur les énergies renouvelables ; augmenter la compétitivité des territoires ; réconcilier les différents objectifs relatifs à l'usage des énergies renouvelables, à la compétitivité, et à la sécurité de l'offre ; encourager la bioéconomie et la bioénergie durables.

Les activités ont été menées avec l'objectif général de rassembler et de partager les expériences afin de créer de nouveaux « outils méditerranéens » (bases de données, méthodologies, etc.) et des partenariats locaux. Afin de réaliser ces objectifs, le groupe commença par mener un sondage initial au sein des Régions intéressées par la gouvernance, établir des sous-groupes pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les régions et les territoires et défendant les intérêts des Régions. Le groupe organisa des séminaires et autres réunions à cet effet.

De plus ces dernières années, trois projets ont été développés par des consortia formés par certains des partenaires de la CIM, des membres de ce présent groupe, et la CRPM elle-même (certains sont toujours en cours en 2013) :

- **ENERMED**, sur l'amélioration de la qualité des politiques régionales en soutien aux ER, la contribution des ER dans la production énergétique, l'incidence des aspects économiques, sociaux, environnementaux et paysagers sur les ER. **Productions principales :**
 1. *Une première étude dans les espaces méditerranéens « Etat des lieux »*
 2. *8 projets pilotes : « Boîte à outils pour l'évaluation des investissements dans les SER, vers une stratégie pour les SER »*
 3. *Collaboration dans un cadre de coopération régionale durable (GECT Archimed) dans le domaine des énergies renouvelables pour soutenir les avancées du projet*
- **ELIHMED** sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion de l'économie d'énergie pour les habitations à loyer modéré (HLM) dans la région méditerranéenne. **Productions principales :**
 1. *Identification et démonstration de la faisabilité de solutions innovantes rentables au travers d'expérimentations de grande échelle*
 2. *Mécanismes financiers soutenus par le FEDER qui peuvent par la suite être étendus à l'intégralité des territoires méditerranéens*
 3. *Documents politiques (par la Généralité de Catalogne et AVITEM): l'amélioration de la coopération transnationale MED répond aux défis de l'Efficacité Energétique dans les bâtiments*
- **MARIE** « Vers l'amélioration de l'Efficacité Energétique pour le bâtiment méditerranéen ». **Productions principales :**
 1. *Engagements politiques pour établir les MEDBEEs dans les Régions impliquées dans le projet*
 2. *Stratégie Efficacité Energétique pour le bâtiment méditerranéen,*
 3. *Facilitation du travail des Régions pour l'accomplissement des objectifs de l'UE (20, 20, 20) en 2020 en relation avec les bâtiments en Méditerranée,*
 4. *Documents politiques (par la Généralité de Catalogne et AVITEM): l'amélioration de la coopération transnationale MED répond aux défis de l'Efficacité Energétique dans les bâtiments*

D'autres projets tels que **SURE** « Vers l'amélioration de l'Efficacité Energétique pour les bâtiments méditerranéens » furent développés dans le cadre de la CIM-CRPM et du programme CIUDAD, conjointement avec des partenaires européens, de Biélorussie et du Maroc.

En ce sens, en 2013, le groupe sentit qu'il lui fallait élargir le champ de ses activités à l'efficacité énergétique, en s'attaquant aux problématiques de manière plus compréhensive, en encourageant plus de partenaires à collaborer sur des sujets spécifiques, à rejoindre des initiatives, et à contribuer aux travaux de l'intergroupe « Energie Climat » de la CRPM. Les résultats de ces projets (et d'autres) nécessitent d'être capitalisés afin de définir de nouvelles actions aux niveaux politique et technique.

II - OBJECTIF, PRIORITES ET RESULTATS

Comme objectif principal pour la période 2013-2014, le groupe a l'attention d'**améliorer la gouvernance des politiques régionales sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans le contexte euro-méditerranéen.**

En ce sens, le groupe travaillera selon ces **4 axes prioritaires** :

1. CAPITALISATION ET SUIVI DES PROJETS REUSSIS (ENERMED, MARIE, ELIHMED, etc.) VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE ET INITIATIVES DE PROJETS

Productions principales attendues :

- ❖ **1.1 Document politique « Les réponses de l'amélioration de la coopération transnationale MED aux défis d'efficacité énergétique dans les bâtiments » sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments, produit dans le cadre du processus de capitalisation de MARIE-ELIHMED (moyen-long terme).**

Coordinateur : Catalogne – PACA, avec le soutien de AVITEM

Il est important de développer des synergies entre l'agenda du processus de capitalisation de Marie et Elihmed, et la CIM et le Groupe EREE, afin d'établir un groupe de travail pour alimenter la version mise à jour du PPP et de fermement soutenir les messages politiques. L'Agenda pour la préparation du PPP inclut les réunions suivantes : Malaga (20 juin 2013), Ljubljana (19 septembre 2013), Valence (14 novembre 2013), Malte (mars 2014), Barcelone (octobre 2014), Bruxelles (décembre 2014).

Calendrier de la capitalisation : contenu des réunions – annexe I du plan d'action.

Suivi du PPP : projet conjoint pour le Groupe de Travail, EE plate-forme ? Voir point 1.3

L'approbation de la CIM pour le PPP est requise.

- ❖ **1.2 Inclusion des objectifs/priorités importants sur les EREE dans les programmes IEVP CT MED, MED, HORIZON 2020 (court-moyen terme)**

Coordinateur : Murcie, Andalousie

Tentative d'influencer les nouveaux programmes de coopération européenne via la capitalisation des productions et l'utilisation des messages politiques des projets précédents. Réflexion sur le futur d'«Energie Intelligente Europe» et suivi HORIZON 2020.

- ❖ **1.3 Nouveaux projets dans le cadre de la nouvelle période de programmation EU**

Coordinateur : Sardaigne en tant que leader du groupe et d'autres membres ont manifesté leurs intérêts comme l'Andalousie, les Iles Baléares, Murcie, ou la Généralité de Valencia.

Le groupe réfléchira sur les appels d'offres potentiels (IEVP CT MED, MED, HORIZON 2020, JESSICA, ELENA, CIUDAD, etc.) et sur d'autres idées de projet :

A. Grands projets/initiatives, idées/thèmes stratégiques :

Quelques exemples :

- Plate-forme transnationale pour appuyer la création de communautés de basse consommation en carbone (capitalisation, pilotes, expérimentation) dans la perspective Nord-Sud (rôle clé de la CRPM).

- Réseaux d’Energie Intelligents

B. Dans ce contexte, la possibilité de joindre et collaborer avec l’initiative européenne relative à une Convention des Maires sera étudiée, améliorant le rôle des régions et étudiant les initiatives en lien avec son extension aux territoires du sud de la Méditerranée déjà en cours.

C. Idées/thèmes de projets spécifiques par secteur :

Quelques exemples :

- Education dans le domaine de l’environnement et de l’Energie
- Promotion de la formation en entrepreneuriat vert ESCOs / en relation avec les problématiques sociales ? pour contribuer à l’agenda sur la croissance et l’emploi
- Processus de participation dans les communautés locales de basse consommation en carbone.
- Energie et agriculture durable : Efficacité énergétique dans le secteur agricole
- Réseaux d’énergie intelligents : projet pilote pour un réseau intelligent dans le milieu rural
- Energie maritimes ?

NB : l’idée n’est pas d’élaborer un « Enermed 2 » mais de diffuser les résultats du projet, les bonnes pratiques en matière de promotion de l’énergie, et de générer une réflexion sur la manière d’outrepasser les barrières entre la Promotion des Energies Renouvelables et de l’Efficacité Energétique. En ce sens, le développement de communautés auto-suffisantes et de faible consommation en carbone devrait être considéré comme une problématique importante à laquelle il faut répondre. Il est nécessaire de capitaliser les projets pilotes et outils. Nous devons par ailleurs établir de nouveaux outils et procédés pour les communautés de basse consommation carbone. Nous devons aussi former une perspective nord-sud. Diffuser la leçon tirée et échanger avec les autorités sud.

« Vers des bâtiments dont la consommation d’énergie est quasiment nulle », initiative proposée récemment par la Directive de la CE, devrait être développée conjointement avec la promotion des énergies renouvelables dans le cadre des communautés de basse consommation en carbone. Une autre problématique importante à considérer est celle du développement du marché des ER dans une approche de stratégie intégrée, en incluant l’approche de gestion. Plus de sécurité de la part des mécanismes financiers dans le cadre de la collaboration entre les secteurs public et privé (ESCOs... soutien des Etats ? les régions, le secteur bancaire...) est nécessaire. Il nous faut développer une réflexion sur des procédés d’incitation pour l’Efficacité Energétique, et travailler aussi sur l’information et le comportement énergétique. Il y a un manque de contrôle entre les initiatives, les projets, les politiques, les capacités, un fossé dans le processus de décision. Dans cette perspective, les autorités locales et régionales devraient trouver de nouveaux mécanismes pour la coordination, en impliquant les parties prenantes locales afin de créer de réelles communautés de basse consommation en carbone. Nous devons évoluer « du côté de l’offre vers celui de la demande ».

Autre thèmes en relation : gestion du projet MED Spring – science méditerranéenne, recherche de politiques et portes d’entrée pour l’innovation.

2. DETERMINER LES RECOMMANDATIONS POLITIQUES DE LA COMMISSION INTERMEDITERRANENNE SUR L’EFFICACITE ENERGETIQUE ET LES ER DANS LE CADRE DES POLITIQUES EUROPEENNES ACTUELLES ET LE DEBAT SUR LES STRATEGIES MACRO-REGIONALES

Production principale attendue :

❖ **2.1 Document politique CIM sur l’efficacité énergétique et les énergies renouvelables comme contribution à la réflexion sur les stratégies macro-régionales en Méditerranée (long terme)**

Coordinateur : Sardaigne

NB : nécessité de déterminer la situation actuelle, mettre l'accent sur les critiques, relier la réflexion au cadre législatif européen, aux politiques euro-méditerranéennes et aux initiatives sur l'énergie, et formuler des recommandations claires. Ce document pourrait contribuer à former les objectifs spécifiques sur l'énergie, les priorités et les initiatives phares à adresser et à développer dans le cadre de possibles futures stratégies macro-régionales pour la Méditerranée (Adriatique-Ionienne, Méditerranée Occidentale et Orientale, Stratégie Intégrée). Le groupe devrait évaluer la possibilité d'inclure des réflexions sur le développement des EREE dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. Il est nécessaire d'établir une coordination avec le Groupe Energie de la CRPM.

3. CONTRIBUER A LA REFLEXION DE LA COMMISSION INTERMEDITERRANEENNE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Production principale attendue :

- ❖ **3.1 Contribution à la présentation du document politique ou de l'« Agenda » sur l'adaptation et la lutte contre le changement climatique** (moyen terme)

Coordinateur : Sardaigne – Iles Baléares

NB : nécessité de déterminer la situation actuelle, mettre l'accent sur les critiques, relier la réflexion au cadre législatif européen, aux politiques euro-méditerranéennes et aux initiatives sur l'énergie, et formuler des recommandations claires. La CIM tentera de définir un cadre global en utilisant la contribution des GTs Eau, Politiques Maritimes, et EREE. Une coordination avec le Groupe Energie Climat de la CRPM est primordiale. Le Groupe EREE fera part de sa contribution en prenant en considération le fait que la lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions de CO₂ reposent principalement sur une meilleure gestion de l'énergie. Le reste dépend de la gestion de l'eau et des déchets, et des chaînes économiques agricoles et d'élevage. Le développement de la chimie verte en tant que productrice et utilisatrice de molécules de basse consommation et d'intrants chimiques devrait aussi être considéré.

4. ECHANGE DE POINTS DE VUE SUR LES ACCORDS DE PARTENARIAT ET LES PROGRAMMES OPERATIONNELS REGIONAUX DE LA POLITIQUE DE COHESION

Production principale attendue :

- ❖ **4.1 Meilleure coordination des investissements et des politiques au niveau régional dans le cadre de la Politique de Cohésion, et identification d'un lexique commun pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique** (court-moyen terme).

Coordinateur : Sardaigne

NB : Possible partage d'idées sur les investissements prioritaires selon les documents stratégiques par pays selon UE COM, les ébauches d'accords de partenariats, et les projets de programmes opérationnels des Régions EREE de la CIM.

III. ORGANISATION

En tant que leader du groupe EREE de la CIM, la **Région Sardaigne** s'assure de sa **promotion** et de sa **coordination** en mettant à disposition les ressources humaines et le soutien technique et politiques nécessaires au développement des actions proposées.

Le groupe devrait assigner **ses tâches principales à ses membres de manière cohérente** afin de valoriser son expertise et ses intérêts dans le cadre de la réalisation des objectifs sus-cités.

Une fois les tâches et activités définies, les membres impliqués devraient coordonner les actions spécifiques, notamment à l'aide d'Internet et de **vidéoconférences**.

Par ailleurs, chaque membre du groupe devrait tenter d'établir et de développer des contacts utiles avec les **experts extérieurs, les lobbyistes, et les représentants des institutions européennes** pertinents pour les problématiques EREE.

Une relation particulière devrait être entretenue avec les DGs de la Commission Européenne (ENER, CLIMATE, MARE, MOVE, ENTR, REGIO).

Synergies avec le Secrétariat Général de la CRPM, son groupe de travail 'Energie – Climat' ainsi que les groupes de travail CIM sur les Politiques Maritimes, l'Eau, le Transport, la Coopération Territoriale et les Stratégies Macro-régionales, les Commissions Géographiques des Îles et de l'Arc Atlantique de la CRPM, et les institutions, organisations et instituts externes tels l'Agence de l'Energie des pays CIM, l'Union pour la Méditerranée, l'ARLEM, la BEI, Plan Bleu, l'Institut de la Méditerranée, et le CRES.

Les **langues de travail** du groupe sont l'**anglais** et le **français**.

Participants :

- Un coordinateur de la Région pilote.
- Un membre de chaque région CIM participante, en charge des EREE.
- Le Secrétaire Exécutif de la CIM, des représentants du Secrétariat Général de la CRPM et l'intergroupe Energie-Climat de la CRPM.
- Partenaires externes (le cas échéant).

IV. CALENDRIER

Le groupe se réunira sur une base régulière, selon les agendas de l'UE et de l'Euro-Med en cours.

Le groupe tentera de faire correspondre ses rencontres avec celles de la CIM CRPM dans la mesure du possible, ainsi qu'avec d'autres forums concentrés sur l'énergie (organisation de deux réunions régulières minimum par an, pour lesquelles des réunions spécifiques pourront être proposées à l'initiative de la Région pilote et des partenaires du groupe).

Les premières réunions du groupe pour la période 2013-2014 sont les suivantes :

- ❖ 28-29 mai 2013 – Séminaire international Enermed et première rencontre du nouveau groupe de travail.
- ❖ 27 juin 2013 – bien qu'une réunion du GT ne soit pas prévue le 26 dans le cadre de l'événement organisé conjointement avec le groupe de travail de la CIM, la Présidente du GT Energie présentera son nouveau plan d'action lors de l'Assemblée Générale de la Commission Interméditerranéenne.
- ❖ 14 novembre 2013 – dans le cadre de la réunion élargie pour la préparation du PPP sur l'EE dans les bâtiments à Valencia.

L'agenda 2014 sera défini durant le second semestre de 2013.

En tant que règle générale admise, chaque membre du groupe assumera le coût de ses dépenses de voyage et de commodités pour assister aux réunions planifiées. Dans le cas de synergies effectuées avec des projets européens en cours, des exceptions à la règle pourront être faites.

A l'avenir, le groupe devra tenter de trouver d'autres sources de financement pour aider les régions à cofinancer leurs frais de déplacement.

Proposition d'actions prioritaires à développer en 2013 :

Axe 1 : CAPITALISATION ET SUIVI DE PROJETS

- Contribution à l'élaboration du document politique sur l'EE dans les bâtiments
- Activités de lobbying sur les programmes MED, IEVP (priorités pour l'Efficacité Energétique), Horizon 2020.
- Définition d'idées de projets concrets et limités, et de partenariats

Axe 2 : RECOMMANDATIONS POLITIQUES SUR LES EREE

- Veille sur la législation UE (calendrier, liens)
- Suivi et contribution au débat sur les stratégies macro-régionales sur la dimension énergétique
- Ebauche d'un document d'ici la fin 2013 à développer en 2014, et suggestions à inclure dans les déclarations politiques de la CIM-CRPM

Axe 3 : PARTICIPATION A LA REFLEXION DE LA CIM SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Contribution à l'analyse du contexte
- Echange de points de vue avec les autres groupes de travail de la CIM et de la CRPM
- Développement de réflexions afin de rédiger un projet de document durant le second semestre 2014.

Axe 4: ECHANGE DE POINTS DE VUE SUR LES PROGRAMMES PA ET RO DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE COHESION

- Identification des modalités et partage de l'information
- Travail sur la cohérence des documents (investissements prioritaires, identification d'un vocabulaire commun)

NB : Les responsabilités et tâches seront assignées à l'occasion des prochaines réunions du groupe de travail.

V. ANNEXES

Annexe I : Réunion de capitalisation de MARIE et ELIHMED pour l'élaboration du PPP sur les EE dans les bâtiments.

Les projets MARIE et ELIHMED développent actuellement plus de 10 activités pilotes différentes chacun pour 2012-2013. Partager ces activités pilotes et les utiliser pour améliorer le contenu du PPP est l'objectif principal de la réunion de capitalisation qui sera tenue à Ljubljana le 19 septembre 2013.

La méthodologie que les partenaires de MARIE et ELIHMED utilisent pour préparer la réunion de capitalisation est basée sur deux éléments principaux. Le premier est d'organiser des réunions avec les partenaires au niveau national afin de produire des positions communes pour la révision du PPP basée sur le partage des résultats de leurs activités pilotes. Le second est l'organisation d'un examen de procédure collégial avec trois partenaires extérieurs qui peuvent commenter et contribuer à améliorer et adapter le PPP et les propositions pour les partenaires de MARIE et ELIHMED.

En ce sens, l'agenda de la réunion sera structuré en 8 présentations par les partenaires de MARIE et ELIHMED (un pour chaque pays) et de 3 présentations par les examinateurs. Comme conclusion à la réunion, les partenaires devraient s'entendre sur les changements principaux à apporter au PPP, ainsi que sur la procédure de production de la deuxième version du PPP fin 2013.

Annexe II : Capitalisation des événements organisés par MARIE et ELIHMED pour l'élaboration du PPP sur l'EE dans les bâtiments. L'idée clé de ces réunions est d'élargir le consensus et d'améliorer les contenus du PPP.

- Le 20 juin 2013 à Malaga : 3 problématiques principales : a) analyse des défis dans chaque pays et développement de l'effet levier du FEDER ; b) Rénovation du marché (projets de rénovation avec un rapport coût/efficacité intéressant), mesures les plus efficaces, barrières du marché pour la demande ; c) implication des usagers et des propriétaires. Plus de 10 projets provenant des différents programmes européens participeront à cette réunion (MARIE (Med), ELIH MED, PROFORBIOMED, RELS (IEVP), DIDOLIT (IEVP), ENGERICUS (Med), SMARTin (Med), POWER HOUSE (Iee), eeWISE (VII FP), E4R (Interreg Sudo), Republic (Med), Emilie (Med)).
- Le 19 septembre 2013 à Ljubljana : Présentations de chaque MS impliquée (9) par les partenaires de MARIE et ELIHMED et par 3 examinateurs pairs. L'objectif de la conférence technique est d'établir une base pour l'élaboration de la deuxième version du PPP.
- Le 14 novembre 2013 à Valencia : réunion élargie pour le PPP. Participation de projets euro-Med et de la CIM CRPM, des Régions CIM, MS, Agences Nationales pour l'Energie, et une possible réunion avec le groupe EREE de la CIM. Thèmes pour le débat au sein des ateliers : Financer l'Intégration, Gestion Intelligente et Energie Renouvelables. L'objectif de la réunion est de consolider le réseau des projets UE et des institutions méditerranéennes pour générer un large consensus autour du PPP.
- Fin Mars 2014 à Malte : conférence ouverte avec les pays sud-méditerranéens : comité directeur de MARIE, comité consultatif.
- Conférence finale de MARIE + Conférence mondiale EE (Barcelone, octobre 2014)
- Dernière réunion ELIHMED (Bruxelles, décembre 2014)
- Dissémination du PPP, élaboration des projets (2014-2015).